Image not found or type unknown

Renouvellement de titre de séjour VPF

Par **soleilsoleilsoleil**, le **26/09/2016** à **10:49**

Bonjour,

Je suis une Algérienne en France depuis 2011. j'ai eu 3 cartes de séjour (étudiant). Mariée avec Français en 2014 j'ai fais un changement de Statut (étudiant à vpf). J'ai eu une première carte d'un an (vpf) ensuite j'ai déposé une demande de carte de 10 ans que je n'est pas eu jusqu'à maint (cela fais plusieurs mois).
Actuellement ,j'ai déménagé et je dois déposer un nouveau dossier dans deux semaines sauf que mon Mari a quitté le foyer conjugale et je n'est aucune nouvelle de lui.

je travaille(cdd d'un an à temps partielle). et je m'occupe de mon père (malade).

J'ai besoin de conseil .

Par **amajuris**, le **26/09/2016** à **11:11**

bonjour,
pour obtenir un titre de séjour comme conjoint de français, la communauté de vie avec votre époux ne doit pas avoir cessé (sauf décès de votre époux ou violences conjugales).
donc, vous risquez d'avoir des soucis pour obtenir votre titre de séjour si la préfecture est informée de votre séparation.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés